

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
1	Réservation de terrains pour la réalisation d'équipements sportifs et de loisirs	CW 22-DL 81, 79, , 54, 50, 45, 44, 41, 42, 46, 40, 39, 38 "La Berle"	67 267m ²	Commune de Gujan-Mestras	
2	Allée des Papillons (emprise 8 m)	"La Hume"		Commune de Gujan-Mestras	
3	Accès piétons - Cyclable vers commune de la Teste (8 m d'emprise)	CM 239-369 Khélus/au canal	448 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
4	Agrandissement des espaces publics pour amélioration de la fréquentation du Parc de la Chêneraie et protection des berges du Canal	CM 428 DC -37,38,39 La Hume/ Avenue du Canal	1 891 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
7	Allée des Bleuets (emprise 8 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras	
8	Allée du Paradis (emprise 8 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras	
9	Allée Jules Ferry (emprise 6 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras	
10	Allée Maurice Duniau (emprise 6 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras	
11	Boulevard Pierre Dignac de l'allée des Prés Salés à l'allée de Verdalle (emprise 10 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras	
12	Allée Jean Bart voie de desserte zone 2 AU (emprise 10 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
13	Voie de desserte zone 2 AU les Eaux Basses (8 m)	Gujan		Commune de Gujan-Mestras	
14	Mise en alignement avec retrait de 50cm et création d'un pan coupé angle Allée des Grands Champs et impasse privée	CL 76p 25, Allée des Grands Champs		Commune de Gujan-Mestras	
15	Allée de Bordeaux : de l'allée de Cazaux prolongée à la rue Déjean Castaing (emprise 25 m)			Commune de Gujan-Mestras	
16	Aménagement giratoire angle RD 652 et entrée parc de loisirs de la Hume	DD 32p, 34p La Hume		Commune de Gujan-Mestras	
17	Réservation de terrains pour constructions de bâtiments publics et logements locatifs aidés	Pins de la Ruade CP 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 57, 58, 59, 60,61, 62, 63	47 362 m ²	Commune de Gujan-Mestras et COBAS	
18	Avenue de la Plage (emprise 10m)			Commune de Gujan-Mestras	
21	Accès piéton - Cyclable	BO 274 Rue Pierre Daney	435 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
22	Allée des Bruyères (emprise 8 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
23	Boulevard Pierre Dignac : - de l'allée du Bassin à l'impasse Pierre Dignac (emprise 10 m) - de l'impasse Pierre Dignac à l'allée du Château (emprise 12 m) - de la rue du Château à la résidence Ostréa Edulis (emprise 10 m) - de la Résidence Ostréa Edulis à la Rue du Port de Larros (emprise 8m)	Meyran-Gujan : Lieu-dit "Lesclaux" Lieu-dit "La Baronne" Lieu-dit "Station de Gujan"		Commune de Gujan-Mestras	
24	Rue Armand Daney : - de la Rue du Château à la Rue Clemenceau (emprise 10 m) - de la Rue Clemenceau à l'Avenue de l'Eglise (emprise 8 m)	Gujan		Commune de Gujan-Mestras	
25	Allée de Cazaux du n°84 à l'allée Puccini (emprise 10 m)	Lieu-dit Nérac		Commune de Gujan-Mestras	
26	Allée de Cazaux du n°84 à la Rue Aimé Broustaut (emprise 8 m)	Allée de Cazaux		Commune de Gujan-Mestras	
28	Allée Marc Combecave : depuis l'allée de Bordeaux jusqu'à voie de desserte avec aménagement giratoire sur l'allée de Bordeaux (emprise 15 m)	Lieu-dit Sauveta		Commune de Gujan-Mestras	
29	Rue Georges Clémenceau (emprise 8 m)	Le Bourg de Gujan		Commune de Gujan-Mestras	
30	Réservation de terrain pour création de parking public	Cours de Verdun BO 322		Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
33	Allée du Fin : de l'avenue de Césarée jusqu'à l'allée des Rossignols (emprise 10 m)	BZ 138 p	315 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
34	Avenue de Césarée : de l'Allée du Fin au cimetière du Fin (emprise 12 m)	Gujan		Commune de Gujan-Mestras	
35	Rue Déjean Castaing jusqu'au n°88 (emprise 10 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras	
36	Rue de la Barbotière: de la Rue Jules Barat au chemin rural de Laoure (emprise 7 m)	Mestras		Commune de Gujan-Mestras	
38	Réservation de terrains pour création de logements locatifs aidés	Mestras lieu-dit « Le Cul Brûlé » BM 265p – 262p – 261p – 247p – 249p		Commune de Gujan-Mestras	
39	Prolongement d'un espace public Rue de- l'Yser avec prolongement piste cyclable	BN 3 Rue de l'Yser	535 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
40	Allée des Mimosas : de l'angle de l'allée des Roses à la Route des Lacs (emprise 9 m)			Commune de Gujan-Mestras	
42	Équipements publics (accès parking gare SNCF)	BT -251 « La Hume gare »	717m ²	Commune de Gujan-mestras	
43	RD 650 (emprise maximale de 15 m)	Mestras centre		Commune de Gujan-Mestras	
44	Allée des Prés Salés : de la Rue du Port au passage à niveau (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
45	Rue du Port : de la Rue des Coquelicots à la rue du Port (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
46	Rue du Port Partie Nord : entre l'allée des Prés Salés jusqu'à l'intersection de l'allée des Coquelicots et de la rue du port (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
47	Allée de la Mule (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
48	Avenue de Meyran : de la rue du Port à l'intersection avec l'allée de la Mule (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
49	Allée de la Prairie (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
50	Rue du Château : du cours de Verdun jusqu'à l'avenue de Meyran (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
51	Rue Aimé Broustaut : du cours de Verdun à l'allée des Place (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
52	n°74 rue Aimé Broustaut (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
53	n°85 et 87 rue Aimé Broustaut (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
54	Allée des Places : de la Rue Aimé Broustaut au n°113 (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
55	Rue du Maréchal Foch : du cours de Verdun à l'allée du Plaçot (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
56	Rue du Maréchal Foch : de l'allée de Cazaux au n°90 (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
57	Allée des Vignes (emprise 6 m)			Commune de Gujan-Mestras	
58	Rue Pierre Daney (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
59	Rue de l'Or : du cours de Verdun jusqu'à l'allée du Plaçot (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
60	Rue du Maréchal Joffre (emprise 9 m)			Commune de Gujan-Mestras	
61	Rue des Frères Larroque (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
62	Rue Jules Barat :du cours de la République à la rue de l'Yser (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
63	Rue Paul Bataille : de la rue Camille Dignac à l'allée Montaigne (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
64	Rue Paul Bataille : du cours de la République à la rue Camille Dignac (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
65	Rue et Impasse Gambetta (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
66	Cours de la Marne : du Rond-point du cours de la République au rond-point de Chante Cigale (emprise 10m)			Commune de Gujan-Mestras	
67	Allée de la Forêt : de la rue Camille Dignac jusqu'au Cours de la Marne (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
68	Rue Pasteur (emprise 9 m)			Commune de Gujan-Mestras	
69	Rue du Théâtre (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
70	Rue Docteur Duffourg (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
71	Rue du Docteur Bézian (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
72	Rue de la Liberté (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
73	Rue de la Paix : de la rue de la Liberté à l'allée des Grives (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
74	Allée des Grives (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
75	Allée du Sable (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
76	Allée du Haurat : de la voie SNCF au boulevard de la Côte d'Argent (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
77	Allée du Haurat : de l'allée Matato au cours de la Marne (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
78	Allée Matato (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
79	Rue Jules Barat de la Rue de l'Yser au Port du Canal (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
80	Allée Bireboussaou (emprise 10 m) de la RD 650 à l'Allée de Matato			Commune de Gujan-Mestras	
81	Chemin de Mestrassau : de l'allée Lespurgère à la Carreyre de Cantaranne (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras	
83	Allée des Corsaires prolongée (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
84	Rue Chante-Cigale de la Rue de la Liberté jusqu'au rond-point du Cours de la Marne (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras	
85	Carreyre de Cantaranne au Nord de la RD650, aménagements hydrauliques	BL 99p 100p	10 000 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
86	Carreyre de Cantaranne au Sud de l'allée de Bordeaux, aménagements hydrauliques	CW 38p, 40p, 41p, 77p, 46p, 47p, 48p, 49, 50	12 000 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
87	Bande de 10 m pour aménagement fossés allée de Bordeaux (entre l'allée des Grands Champs et la rue de l'Or)			Commune de Gujan-Mestras	
88	Création de logements locatifs (cours de Verdun)	BY 323-319	10 927 m ²	Commune de Gujan-Mestras	

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
89	Création de logements locatifs (Rue du Docteur Duffourg)	BM 56 BM 55	2 617 m ² 2 128 m ² = 4745 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
92	Rue Aurélien Daisson (8 m d'emprise)			Commune de Gujan-Mestras	
93	Rue Foch : 8 m de la rue Armand Daney au Cours de Verdun			Commune de Gujan-Mestras	
95	Rue E. Daubric : 8 m de la rue Jules Barat à la rue du Docteur Duffourg			Commune de Gujan-Mestras	
96	Rue du Docteur Duffourg : 8 m de la rue du Théâtre au Cours de la République			Commune de Gujan-Mestras	
97	Allée des Deux Ecluses : 10 mètres du n°22 au n°28			Commune de Gujan-Mestras	
98	Allée de Lespurgères : 10 mètres			Commune de Gujan-Mestras	
99	Allée des Douves (emprise 10m)			Commune de Gujan-Mestras	

SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE – TERRAINS IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L123-2-B DU CODE DE L'URBANISME

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	REFERENCES CADASTRALES (à titre indicatif) SITUATION	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription	Evolutions
MS 1	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	CB 385	8000 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 2	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	BZ 33 et BZ 34	6 000 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 3	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	BW 142, BW 143 et BW 172	8 200 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 4	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	CX 83, CX 84 et CX 85	19 700 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 5	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	CE 116, CE 142 et CE 145	10 200 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 6	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	BL 45	8 000 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 7	Toute opération devra comporter au moins 40 % de logements locatifs aidés.	BL 127	8 200 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 8	Toute opération devra comporter au moins 50 % de logements locatifs aidés.	CH 167	35 500 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 9	Toute opération devra comporter au moins 50 % de logements locatifs aidés.	CC 212	5 600 m ²	Commune de Gujan-Mestras	
MS 10	Toute opération devra comporter au moins 50 % de logements locatifs aidés.	DC 12, DC 13, DC 15, DC 364, DC 365, DC 366, DC 367 et DC 24	102 000 m ²	Commune de Gujan-Mestras	